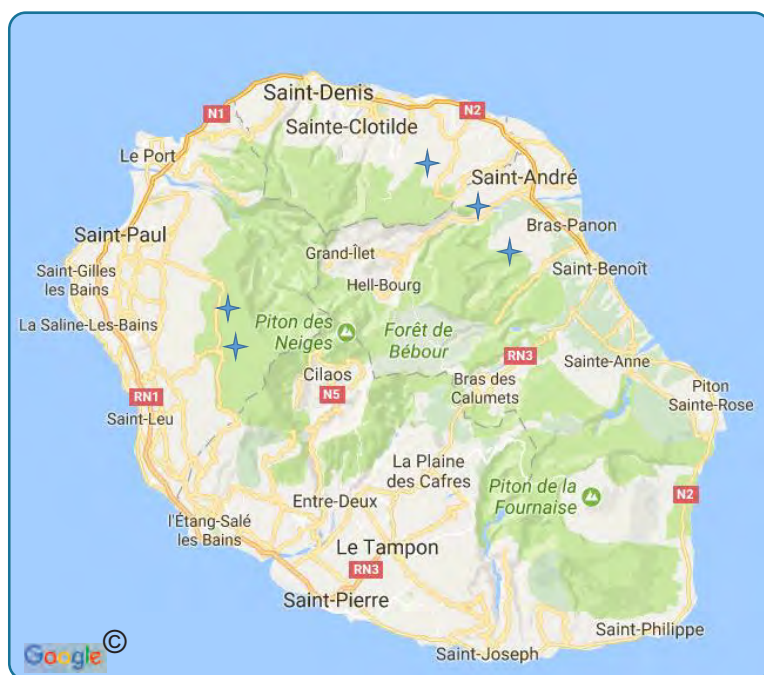


SE DIVERSIFIER AVEC UN ATELIER CAPRIN NAISSEUR

Programme POSEI France - La Réunion



Dans le cadre du programme "Réseaux de références" du POSEI France, visant à apporter un appui au développement des filières animales des DOM, cette première publication spécifique aux caprins présente quelques résultats issus du réseau de fermes de références (moyennes 2015) et des objectifs techniques et économiques qui se veulent réalistes, pour vous aider à construire votre projet ou à analyser vos résultats.

Le réseau de références caprin a démarré en 2015. Il compte pour l'instant 3 fermes, mais doit monter à 5 fermes pour la campagne 2016. Ces fermes ont toutes des ateliers naisseurs, avec vente principale de chevreaux de 4 mois, destinés à l'engraissement pour la production de bœufs sacrificiels.

Elles sont localisées dans l'Est ou dans l'Ouest avec accès à l'irrigation (pas de ferme de références dans le Sud pour l'instant, même si la production caprines est bien représentée).

> Structures moyennes (2015)

Main-d'œuvre consacrée à l'atelier caprin (UMO)	0,3
Chèvres (y compris chevrettes saillies)	26
Surface fourragère (ha)	0,45
Chargement (chèvres/ha SFP)	135

L'une des fermes ne dispose pas d'une surface suffisante pour la taille de son troupeau, d'où un chargement très élevé et des achats d'aliments conséquents.



DES ATOUTS... ET DES CONTRAINTES

La production caprine présente des atouts importants : elle bénéficie d'un marché porteur, avec des prix très intéressants, elle demande peu d'investissements et présente un retour rapide sur ces investissements (cycle de production relativement court). Elle bénéficie également de conditions climatiques favorables à la croissance végétale, mais aussi au parasitisme.

Mais elle présente aussi des contraintes : du fait d'un accès au foncier très difficile, les achats d'aliments sont souvent importants, et les prix de ces aliments sont très élevés à la Réunion. La prédation par les chiens errants est un handicap, de même que les vols, d'où le recours à des bâtiments de plus en plus confinés et la nécessité de résider à proximité de l'élevage.

UNE TAILLE D'ATELIER SUFFISANTE

Par rapport au temps de travail et aux investissements engagés, il faut mettre en place un atelier d'une taille suffisante, par exemple 60 chèvres (chevrettes comprises) pour rémunérer l'équivalent d'un tiers-temps.



LES CABRIS SONT DES RUMINANTS, ILS ONT DONC BESOIN DE SURFACE !

Contrairement aux volailles et aux porcins, les caprins sont des ruminants, ce qui signifie qu'il leur faut avant tout des fourrages. Et compte tenu des prix du foin et du concentré à La Réunion, cela veut dire qu'il faut disposer d'une surface minimale ! Le tableau ci-dessous présente le chargement envisageable par hectare (engraissement des jeunes compris), en fonction de la région et de l'accès à l'irrigation.

Ressource fourragère	Chargement (chèvres/ha)	Soit pour 60 chèvres (chevrettes comprises)
Prairies irriguées	20 à 30	2 à 3 ha
Zone pluvieuse non irriguée	15 à 20	3 à 4 ha
Autres zones non irriguées	10 à 15	4 à 6 ha

LA REPRODUCTION DES CHÈVRES SE GÈRE EN LOTS

Dans un élevage professionnel, on ne laisse pas la nature décider toute seule :

- Introduire et retirer les boucs en fonction des périodes désirées pour les mises bas (5 mois plus tard) et pour les ventes (âges à la vente de l'ordre de 4 mois pour les chevreaux).
- Après sevrage, ne pas laisser les jeunes mâles avec leurs sœurs. Particulièrement pour les cabris qui sont pubères dès 3 mois !



La productivité des chèvres est le premier critère de rentabilité de l'atelier, il ne faut négliger aucune composante, de la fertilité des chèvres (bon état, ou reprise d'état, à la mise à la reproduction) jusqu'à la mortalité des chevreaux (forte présence de l'éleveur nécessaire). Il est important de bien préparer les mises bas pour qu'elles se déroulent bien (apport de minéraux, vitamines et oligo-éléments, distribution d'un fourrage de qualité, etc...).

> Bilan de reproduction

	Moyenne	Objectif	Votre élevage
Taux de mise bas (%)	90	100	
Taux de prolificité (%)	140	150	
Taux de mortalité (%)	26	20	
Productivité numérique	0,91	1,20	

DE BONNES CROISSANCES POUR DES ANIMAUX BIEN VENDUS...

Les prix de vente pour les sacrifices sont très liés à l'état des animaux. Il est donc important de leur assurer de bonnes croissances, sans à-coups, pour éviter le coût d'une remise en état. Le tableau ci-dessous présente les poids et prix à rechercher pour les principales catégories vendues.

...TOUT EN LIMITANT LES ACHATS D'ALIMENTS

Les systèmes caprins de La Réunion sont majoritairement basés sur le recours au zéro pâturage, du fait du manque de surface et des risques de vol. L'affouragement en vert (et le recours aux branchages) est une formule économique sur le plan financier, mais pas en travail. Compte tenu du prix du foin, le recours aux choux et à la paille de canne à sucre est très développé, mais ils ne sont pas disponibles toute l'année, d'où la nécessité de produire et stocker son propre fourrage (canne fourragère, foin, paille de canne, etc.). Disposer d'une petite surface de canne fourragère est un plus, mais il ne faut pas sous-estimer le temps nécessaire à la coupe et au broyage. De même, le concentré coûte très cher (privilégier l'achat en vrac, ce qui suppose d'investir dans un silo). Il faut donc raisonner son utilisation, et ne pas y recourir pour suppléer un manque de fourrage.

LA MARGE BRUTE : UNE PREMIÈRE APPROCHE DE LA RENTABILITÉ

La marge brute correspond à la différence entre le produit brut et les charges opérationnelles, elle permet une première appréciation de la rentabilité de l'atelier. Mais il faut encore déduire les charges de structure pour apprécier la rentabilité réelle de l'atelier.

> Poids et prix de vente par catégorie

		Moyenne	Objectif	Votre élevage
Chevreaux sevrés (3 à 4 mois)	Poids (kg vifs)	28	25	
	Prix (€/tête)	282	300	
Jeunes boucs (10 à 12 mois)	Poids (kg vifs)	65	60	
	Prix (€/tête)	650	600	
Boucs	Poids (kg vifs)	82	80	
	Prix (€/tête)	1 737	1 500	
Chevrettes (3 à 4 mois)	Poids (kg vifs)	35	25	
	Prix (€/tête)	345	250	
Chèvres de réforme	Poids (kg vifs)	57	60	
	Prix (€/tête)	258	300	

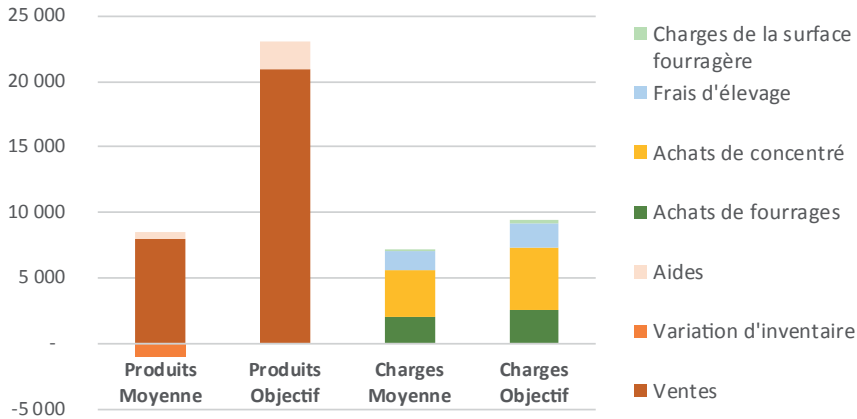


> Poids et prix de vente par catégorie

		Moyenne	Objectif	Votre élevage
Achat de fourrage	Kg/chèvre	178	200	
	€/chèvre	77	42	
Consommation totale de concentré	Kg/chèvre	275	250	
	Kg/kg vif produit	7,9	7,1	
	€/chèvre	140	81	

		Moyenne	Objectif	Votre élevage
Produit brut	€/chèvre	383	383	
	€/UMO caprine	29 000	77 000	
Aides/ produit brut	%	6 %	9 %	
Charges d'alimentation directe	€/chèvre	217	123	
	€/kg vif produit	6,6	3,5	
Frais d'élevage	€/chèvre	54	30	
Charges de surface fourragère	€/chèvre	5,0	3,3	
Marge brute	€/chèvre	108	227	
	€/UMO caprine	6 000	45 000	

Produits et charges de l'atelier : Moyenne et Objectif



DES INVESTISSEMENTS INCONTOURNABLES

Pour travailler dans de bonnes conditions et ne pas pénaliser les résultats techniques et économiques, il faut prévoir un bâtiment fonctionnel et bien équipé (cornadis, abreuvoirs, râteliers, auges). Pour un troupeau de 60 chèvres, compter environ 70 000 € pour un bâtiment en auto-construction (avec l'aménagement intérieur). Avec un apport personnel de 20%, cela correspond à une annuité de l'ordre de 6 500 € (emprunt à 5% sur 12 ans). Prévoir également une débroussailluse pour l'affouragement en vert ainsi qu'un broyeur pour la canne fourragère.



Contacts

« Réseaux d'élevage petits ruminants de La Réunion »

Réseau Ovin

Sao Barreira
OVICAP
sao.ovicap@gmail.com

Réseau Caprin

Fabrice Balou
Chambre d'agriculture de La Réunion
fabrice.balou@reunion.chambagri.fr

Coordination/animation

Vincent Bellet
Institut de l'Élevage
vincent.bellet@idele.fr

Jery Randrianasolo
Chambre d'agriculture de La Réunion
jery.randrianasolo@reunion.chambagri.fr

Sulliman Moulan
Chambre d'agriculture de La Réunion
sulliman.moulan@reunion.chambagri.fr

LES RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES

Les Réseaux de Références sont un dispositif partenarial visant à produire des références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'Agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'appui et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI.

ORGANISATION ET FINANCEMENT

Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

Décembre 2016

Document édité par l'Institut de l'Élevage - ISBN : 978-2-36343-806-5 - PUB IE : 00 16 502 037